

Poème liminaire d'*Hosties noires* (1948), Léopold Sédar Senghor.

Commentaire Composé (Claire GONZALEZ)

Introduction :

Le poème qui ouvre le recueil *Hosties noires* (poème liminaire) est une ode (chant lyrique) aux Tirailleurs sénégalais, soldats de l'Armée coloniale française depuis 1857. Bien que le recrutement ne se soit pas limité au Sénégal, c'est dans ce pays que s'est formé le premier régiment de tirailleurs africains qui combattent sous le drapeau français. Lors du premier conflit mondial, 200000 tirailleurs sont mobilisés. Pendant la Seconde guerre mondiale, Senghor est lui-même mobilisé et fait prisonnier en France. Il écrit dès 1940 des poèmes qui exaltent l'Afrique et définissent le concept de Négritude dont l'exigence principale est la reconnaissance des cultures noires et du droit à une différence constitutive d'une personnalité individuelle et collective originale.

Le titre du recueil *Hosties noires* peut être interprété de diverses façons: le corps du Christ est offert en sacrifice pour la rédemption du genre humain comme le sacrifice des soldats d'Afrique occidentale durant plusieurs guerres. L'expression devient oxymore et permet de suggérer le Blanc et le Noir, afin de souligner les courants contraires qui traversent la Négritude. Le recueil débute par un hommage aux Tirailleurs sénégalais. On peut donc s'interroger sur le rôle de ce poème dont la place dans le recueil souligne l'importance. Dans quelle mesure ce poème est-il un manifeste qui définit la négritude et pose le problème de l'identité individuelle et collective des Tirailleurs sénégalais ?

Pour répondre, nous analyserons en premier lieu le chant poétique, véritable exaltation d'une culture individuelle. Ensuite nous nous attacherons à l'hommage aux combattants oubliés. En corrélation, nous définirons la tonalité lyrique de ce poème. Enfin, nous analyserons la parole engagée du poète afin de définir son rôle dans la constitution d'une mémoire individuelle et collective.

I. Un poème rythmé : une ode

Le poème étudié est constitué de 6 strophes irrégulières écrites en versets. Cette forme héritée du texte biblique constitue une unité plus longue que le vers. Elle se fonde sur le découpage de la structure grammaticale de la phrase en groupes rythmés qui confèrent de la musicalité au poème. Le rythme poétique est alors calqué sur celui de la respiration. Le verset est très structuré grâce aux répétitions et à la ponctuation. La construction syntaxique de la plupart des phrases repose sur les expansions du nom constantes, soit en apposition, comme dans le premier verset « Vous tirailleurs sénégalais, mes frères noirs à la main chaude » ou « votre frère d'armes, votre frère de sang », soit avec complément du nom comme dans la deuxième strophe « vous n'êtes pas des pauvres aux poches vides sans honneur ». Le procédé de l'anaphore, présent à chaque strophe, vient créer un rythme à travers la répétition

d'expressions essentielles telles que « je ne laisserai pas », « ils chantent » ou de mots structurant comme « car les poètes », « non ». L'anaphore du verbe « chantaient » est particulièrement intéressante puisqu'elle souligne le rôle de la poésie et métaphorise le travail musical du poète. La régularité engendrée par les reprises révèle une structuration rigoureuse du poème.

Le rythme et la musicalité sont également conférés par les allitérations et assonances, comme au verset « ils chantaient la nonchalance des chalands » (ch et a), « s'il a lancé sa lance pour les seize sons du sorong » ou encore « notre noblesse nouvelle est non de dominer notre peuple, mais d'être son rythme et son cœur ». Cette dernière allitération en -n- met en valeur le rôle du poète de la négritude qui chante « aux sons du sorong » l'identité d'un peuple qui refuse l'assimilation et possède sa propre culture. On remarque que les répétitions sonores soutiennent le sens des versets puisqu'elles apparaissent de façon évidente lorsque le poète aborde le thème du chant, de la musique et du rythme.

Enfin, l'analyse de la première strophe révèle l'utilisation de structures rythmiques régulières. Le rythme dominant est le pair et les mesures sont intégrées dans deux séries rythmiques : 8 et 6 syllabes. Ainsi, la première strophe se découpe suivant le schéma suivant :

Vous Tirailleurs sénégalais (8), mes frères noirs à la main chaud(e) (8 si on considère le e muet par la coupe du souffle) sous la glace et la mort (6)

Qui pourra vous chanter (6), si ce n'est votre frère d'armes (8), votre frère de sang (6)

L'octosyllabe est plusieurs fois utilisé dans la première partie du verset, comme dans « Je sais que ce peuple de feu » V.13 ou « Pardonne-moi Sîra-Badral », « Pardonne à ton petit neveu ». La deuxième partie du verset étant généralement plus longue, cette structure met en avant la première unité syntaxique, comme un procédé d'emphase.

A travers le choix de versets structurés, le poète chante véritablement « ses frères d'armes » afin de leur rendre un vibrant hommage.

II. Un poème hommage : des hommes oubliés ou méprisés.

En effet, le poème s'ouvre et se clôt sur la reprise du même verset ou quasiment ; seul un participe passé a été ajouté : « couchés ». Il apporte une précision sur les Tirailleurs dont le poète veut être le chantre : ceux qui sont morts pour la France, dans une forme d'indifférence et de non reconnaissance du gouvernement. En ceci, le poème correspond à une volonté de rétablir la vérité historique et de modifier la mémoire collective de la France et de son passé colonial. Le souhait de réparer l'injustice commise à l'égard des soldats se retrouve dans le lien à la fois réel et métaphorique qui unit le poète aux autres Tirailleurs : Senghor a lui-même été mobilisé et fait prisonnier en France. Il fait donc partie des Africains engagés dans l'armée (de gré ou de force) et se présente comme leur « frère d'armes ». Il est aussi leur « frère de sang », né au Sénégal, uni dans la culture et les valeurs du peuple sénégalais et plus largement

des hommes de la Négritude (Afrique noire, minorités noires d'Amérique, d'Asie ou d'Océanie). L'expression « mes frères noirs » souligne l'égalité et la fraternité.

L'hommage aux combattants oubliés s'effectue à travers un faux dialogue. L'analyse de l'énonciation met en évidence l'omniprésence du « je » poétique qui s'associe aux autres, à la 5^e strophe, à travers le déterminant possessif de la première personne du pluriel: « notre noblesse », « notre peuple ». Le poète s'adresse d'abord aux tirailleurs en utilisant l'apostrophe « Vous ». Ce procédé rhétorique définit clairement le destinataire premier du poème. A la quatrième strophe, l'impératif « ne dites pas » s'adresse à tout lecteur et permet au poète de préciser ses liens avec la France dont il connaît bien la culture de par ses études notamment. Les négations nombreuses dans la deuxième strophe soulignent le refus du mensonge et de l'oubli. Enfin, l'adresse à la déesse de la civilisation sereine à laquelle appartient Senghor vient compléter l'affirmation d'une identité culturelle propre. Sira-Badril est l'interlocutrice et le témoin de la volonté du poète « non d'être la tête du peuple, mais bien sa bouche et sa trompette. »

Ainsi le poète s'adresse aux tirailleurs sénégalais morts au combat mais il parle aussi au nom des tirailleurs, et même au nom de tous les Africains. Le message est ainsi destiné aux Français. Et c'est à travers l'utilisation d'un « je » lyrique que Senghor entend rendre justice à son peuple.

III. Un poème lyrique : une identité divisée

Tout d'abord, l'ode se définit comme un poème lyrique accompagné de musique. Le lyrisme apparaît dans le texte lorsque le poète parle en son nom comme dans : « je ne suis pas la France, je le sais » repris par « Je sais que ce peuple de feu... » Cette dernière expression est une métaphore qui désigne le peuple français. La vision est positive puisque le poète rappelle les trois principes républicains : « liberté » qui vient renforcer le verbe « libérer » utilisé dans la même phrase ; « fraternité » et l'idéal d'égalité à travers l'utilisation de l'adjectif indéfini « tout » dans l'expression « tous les peuples de la terre conviés au festin catholique ».

Or, la forte affirmation du « je » anaphorique sert au poète à préciser sa situation d'individu imprégné de deux cultures. L'utilisation de l'interjection « Ah ! » à deux reprises souligne le tiraillement que ressent l'auteur. Les phrases interrogatives qui terminent la 4^e strophe dénotent la relation équivoque qu'il entretient avec la France : « ne suis-je pas assez divisé ? » s'interroge Senghor. Le vocabulaire employé tout au long du poème relève de cette double identité : « la brousse », « le grain de millet » ou encore le « sorong » renvoient à des réalités africaines tandis que la troisième strophe fait directement référence à Paris avec « les nuits de Montparnasse » ou « l'élégance des ponts blancs ».

Enfin, la métaphore de la « bombe » qui évoque la guerre souligne la destruction des certitudes du poète. L'indignation face à la France qui ne s'est pas montrée à la hauteur de ses principes se retrouve dans la dédicace : Léon-Gontran Damas est un poète virulent qui a écrit le recueil *Pigments* dont la publication fut interdite pour atteinte à la sûreté de l'Etat.

IV. Un poème engagé

De cette culture duelle, Senghor fait naître une parole engagée. Les mots et le chant sont un moyen d'action pour combattre les paroles occidentales et pour défendre son peuple. Le poète demande le pardon à la civilisation sereine et utilise la métaphore de « l'étoile du Sud » par opposition à l'étoile du Nord. Il choisit de devenir le porte-parole de ses « frères de sang » car il refuse la parole des « ministres » et des « généraux ». En effet, les propos de ces derniers sont jugés de façon extrêmement négative comme l'indiquent l'antithèse « louanges de mépris » et les négations « vous n'êtes pas des pauvres aux poches vides sans honneur ». Senghor combat les mensonges de l'Etat français. Le verset « je déchirerai les rires *banania* sur tous les murs de France » dénonce l'imagerie péjorative qui hante les publicités françaises de l'époque. L'homme noir est présenté comme un individu simple et enfantin, toujours souriant, qui maîtrise mal le français. Cette vision péjorative trahit le mépris à l'égard des Noirs. Rappelons que le personnage représenté sur les publicités Banania porte le chapeau traditionnel du Tirailleur Sénégalais.

Enfin, l'avant dernière strophe réaffirme la négation à travers des parallélismes de construction fondés sur le « non » d'une part et l'opposition « mais » d'autre part. La comparaison qui rapproche le comparant « grain de millet » au comparé « notre noblesse nouvelle » à l'aide de l'outil comme insiste sur le besoin des hommes de la Négritude de développer leur propre culture, au sens figuré, et non pas de se contenter de se nourrir de celle des occidentaux. L'idée force de ce poème réside donc dans l'exigence de la reconnaissance des valeurs sociales, intellectuelles, artistiques, morales et politiques d'une culture que la France a colonisée. La métaphore de « la bouche » et de « la trompette » qui vient clore la strophe précise le rôle que s'est assigné le poète : être le porte parole de la Négritude.

Conclusion :

Senghor ne se présente comme pas un Sénégalais qui défend ses compatriotes ; c'est un homme qui se sent également français et qui demande au pays des Droits de l'homme de respecter et d'honorer ceux qui l'ont servi. Il devient ainsi « la bouche » de son peuple et expose les fondements de la Négritude en jouant un rôle dans la reconnaissance historique, politique et culturelle des noirs africains. De ce fait, le poème liminaire est une œuvre engagée qui rétablit la vérité historique et transmet une mémoire collective que l'Etat français souhaitait éluder. Le poète rétablit l'honneur des tirailleurs qui ont soutenu la France sans être reconnus en retour et engage un processus de remémoration inverse qui transforme « les louanges de mépris » et les mots « furtivement » prononcés en dignité retrouvée à travers un chant pérenne.